

6 février 2023
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2023**
New York, 1^{er}-5 mai 2023
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*
**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms géographiques**

Rapport de l'Indonésie

Résumé**

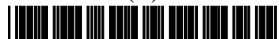
Le rapport complet de l'Indonésie, qui a été établi par l'Agence de l'information géospatiale (Badan Informasi Geospasial), donne un aperçu de toutes les activités entreprises par l'Indonésie depuis la session de 2021 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

En tant qu'institution cartographique et autorité toponymique nationales de l'Indonésie, l'Agence a entrepris un grand travail de normalisation des noms géographiques. Elle a mené les programmes suivants : diffusion du décret-loi n° 2 de 2021 sur la normalisation des noms géographiques ; publication de nomenclatures toponymiques nationales ; renforcement des capacités toponymiques ; gestion et développement du Sistem Informasi Nama Rupabumi (SINAR) (Système d'information sur les noms géographiques) ; création du prix national récompensant les parties prenantes à la normalisation des noms géographiques.

Il convient de signaler l'augmentation récente de l'intérêt du public pour la normalisation des noms géographiques, de même qu'une demande importante de renforcement des capacités de la part des administrations territoriales et une forte augmentation des données enregistrées dans le SINAR et du nombre d'utilisateurs du système. En même temps, des problèmes se sont posés sur le plan national en raison de pratiques non conformes aux principes, à la politique et à la procédure applicables en matière de normalisation des noms géographiques.

* GEGN.2/2023/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2023/42/CRP.42) a été établi par l'Agence de l'information géospatiale. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/.



Afin de faciliter la normalisation des noms géographiques nationaux, l'Agence travaille en concertation et en collaboration avec toutes les parties prenantes à la normalisation des noms géographiques pour renforcer les relations, les liens et les connexions. Elle encourage la collaboration et la coopération avec les ministères et institutions, les administrations territoriales, les établissements d'enseignement, les experts, le secteur privé et les collectivités locales dans la collecte, la vérification et l'intégration des données.
